

Strasbourg le 13 juillet 2017

Monsieur le Président,

Nous nous retrouvons aujourd'hui en 2^e convocation de CTL, les organisations syndicales ayant voté contre toutes les mesures que vous nous avez annoncées le 5 juillet dernier.

Pourquoi avoir voté contre toutes ces mesures sans nuance ?

Pas pour la raison que vous pouvez imaginer d'obstruction systématique au changement, mais parce que l'ASR est un instrument de recul inédit du service public en particulier en milieu rural.

Prenons les caisses sans numéraire.

Présentée comme une simplification, cette mesure va compliquer la vie quotidienne des agents d'accueil qui vont se heurter à l'incompréhension et la colère des usagers, dans un contexte de dévalorisation systématique de la fonction publique et de ses fonctionnaires, si coûteux !

J'en veux pour preuve le retour du jour de carence, présentée comme permettant de lutter contre le « micro-absentéisme » par le ministre, laissant à penser qu'un fonctionnaire peut s'absenter pour un oui ou pour un non, sans justification médicale.

La justification d'égalité de traitement avec les salariés du privé ne tient plus, tous les observateurs conviennent que ce jour de carence est peu appliqué dans le privé et, j'ajoute, qu'il ne l'est pas du tout en Alsace.

Non les agents ne sont pas seulement de bons petits soldats qui font ce qu'on leur dit et qui profitent des opportunités pour leur confort personnel.

Interrogez-les, ils ont une haute idée de ce que leur dicte le sens du service public, par ailleurs mesuré dans leur évaluation professionnelle.

Que leur dicte le sens du service public ? Que c'est le public le plus fragile qui est de fait pénalisé :

- les personnes âgées et peu mobiles sont attachées au paiement en espèces et nous nous devons de les accueillir
- le public le plus fragile, interdit bancaire ou exclu des services bancaires est plus nombreux que vous ne pouvez l'imaginer.
- certaines aides d'urgence sont accordées en espèces.

De la spécialisation à la fermeture des trésoreries, de la logique de centralisation à la disparition pure et simple de services (SIE, Enregistrement), les implantations de la DGFIP perdent peu à peu leur rôle et leur place dans le maillage territorial.

La réduction constante de leurs moyens de fonctionnement conduisent même les collègues à appeler quelques fois de leurs vœux ces modifications de leurs missions.

Mais ne vous y trompez pas : c'est toujours avec regret et la mort dans l'âme.

Quant aux services accueillants, loin de les renforcer, ces restructurations généralement suivies de suppressions d'emploi, sont également sacrifiés sur l'autel d'une pseudo modernité.

Nous souhaitons réaffirmer ici que non, ces réformes ne nous conviennent pas !

Non nous ne croyons pas qu'elles amélioreront quoi que ce soit !

Les arguments affichés dans vos fiches de travail d' « amélioration » de la qualité du service, de « maintenir une distance de déplacement raisonnable » ou de « gagner en efficacité et en sérénité » constituent pour nous une insulte à notre intelligence et à celles des agents de la DGFIP .

C'est pourquoi, nous écouterons bien sûr vos réponses si vous en avez, puis nous quitterons cette instance sans participer aux votes.